

LE BRABANT WALLON en CHIFFRES - 2023

POPULATION

Le **1er janvier 2022**, le Brabant wallon comptait **409.782 habitants**. Alors que le BW représente 6,49% du territoire wallon et 3,57% du territoire belge, sa **population** représente 11,9% de la population wallonne et 3,53% de la population belge.

Avec **un taux de croissance de sa population de 22,1% de 1992 à 2021**, l'attractivité de notre Province est en constante progression depuis plus de 20 ans et, en comptant 371,3 habitants au km², le BW est l'arrondissement wallon qui enregistre la plus forte densité de population, après les agglomérations de Charleroi, Liège, La Louvière et Mons.

La croissance de population du Brabant wallon enregistrée entre 1992 et 2021 **se prolongera**, à un rythme moins soutenu certes, **et notre Province comptera près de 490.000 habitants en 2070**.

Toutes les classes d'âge sont concernées par cette hausse de population, y compris la classe de la population des moins de 18 ans, dont le taux de croissance est estimé à 5% à l'horizon 2070. Au 1^{er} janvier 2021, plus de **365.800 personnes** résidant dans le BW étaient de **nationalité belge** et le BW dénombrait plus de 10.160 résidents de nationalité française et près de 6.000 résidents de nationalité italienne.

INDICATEURS DE SANTÉ ET DE VIEILLISSEMENT

En enregistrant globalement **9,0 décès pour 1.000 habitants** en 2021, le taux de mortalité du Brabant wallon affiche depuis 2015 un résultat meilleur que celui mesuré en Wallonie (10,7) et en Belgique (9,8).

Il en va de même pour les **espérances de vie masculine (79,5 ans) et féminine (84,1 ans)**, largement supérieures aux taux wallons (81,6 ans pour les femmes et 76,3 ans pour les hommes).

En 2021, on dénombrait **4.736 lits disponibles en MR/MRS** dans le Brabant wallon, un chiffre en augmentation de 433 unités (+10,1%) depuis 2009. Cet accroissement du nombre total de lits ne suit cependant pas la courbe du vieillissement de la population et l'offre en lits MR/MRS pour 1.000 habitants âgés de 80 ans et plus a diminué de 17,6%, en passant de 261 à 215 lits.

NIVEAU DE VIE

En 2020, 225.325 contribuables du Brabant wallon ont déclaré à l'IPP un **montant total** de près de **9,1 milliards d'euros**.

Le revenu annuel médian du Brabant wallon, d'un montant de 28.104€, est en constante augmentation, de 530€ par an depuis 2006, et le différentiel de ce revenu annuel médian est de +3.300€ par rapport à la Wallonie et de +1.700€ par rapport à la Belgique.

En 2019, **l'écart interquartile des revenus déclarés dans le BW était de 32.412€**, contre 24.003€ en Wallonie et 26.189€ en Belgique. L'arrondissement de Nivelles est l'arrondissement belge où l'on mesure le plus haut coefficient interquartile (120%). Suivant les comptes régionaux, le **revenu des ménages** résidant dans le Brabant wallon était estimé en 2019 à 10,8 milliards d'euros, soit un revenu moyen **par habitant de 26.674,4 euros**.

En 2019, Le BW est la province belge où les 3 composantes du revenu des ménages (salaires et traitements bruts, cotisations sociales et revenu de la propriété) par habitant étaient les plus élevées, juste derrière le Brabant flamand.

Suivant les montants enregistrés à l'ONSS en 2021, le **salair brut annuel moyen (SAM)** des salariés du Brabant wallon était d'environ **43.880 euros**, montant supérieur au SAM wallon de plus de 8.800 euros.

Toujours en 2021, le **SAM des femmes** du Brabant wallon représentait **78,1% du SAM des hommes**, pourcentage le plus faible de l'ensemble de la Wallonie, où il représentait 82,1%.

En 2021, **425.928 crédits** étaient enregistrés dans le Brabant wallon à la « Centrale des crédits aux particuliers » et concernaient **355.317 emprunteurs**. Le montant moyen des nouveaux **prêts octroyés** en 2021 était de **71.185€**, montant supérieur au montant moyen des crédits octroyés en Wallonie et en Belgique.

En matière d'indicateurs du **taux de pauvreté**, les écarts sont relativement prononcés entre le Hainaut, qui a les taux de pauvreté les plus élevés, et le **Brabant wallon, qui enregistre les taux les plus faibles**, à l'exception de l'**indicateur SMD** (taux de privation matérielle sévère), où le BW affiche en 2022 un **taux de 12,2%**, le plus élevé de toutes les provinces belges et, qui plus est, est en hausse de 8,8% depuis 2019

ENSEIGNEMENT

73.330 élèves étaient inscrits dans les établissements scolaires **d'enseignement obligatoire** du Brabant wallon au cours de l'année scolaire 2020-2021, tous réseaux confondus.

L'enseignement obligatoire de la Province a perdu 1,4% de ses élèves au cours de 3 dernières années, principalement dans l'enseignement maternel.

Le retard scolaire, mesuré en proportion d'élèves accusant, dans l'enseignement secondaire, un retard de deux ans et plus, concernait, au cours de l'année scolaire 2020-2021, 10,5% des élèves scolarisés dans le BW.

Suivant les perspectives démographiques, la population en âge de (pré)scolarité passera, dans le Brabant wallon, 123.300 en 2022 à 129.900 unités en 2071.

En 2021, le Brabant wallon comptait, en outre, **5 établissements d'enseignement de promotion sociale**, dénombant 5.136 étudiants inscrits à 13.518 unités d'enseignement et, dans l'enseignement de promotion sociale supérieur, 83% des inscriptions totales concernaient les secteurs de l'économie, des sciences appliquées et des services aux personnes. En outre, au cours de l'année académique 2020-2021, 5.349 étudiants étaient inscrits dans un des deux sites brabançons qui prodiguent de l'enseignement supérieur non universitaire : Nivelles et Louvain-La-Neuve. 42,7% de ceux-ci résidaient dans le Brabant Wallon et 7.958 étudiants résidant dans le BW suivaient des cours dans un établissement d'enseignement supérieur non universitaire de la Fédération Wallonie Bruxelles. Près de la moitié de ceux-ci sont inscrits dans un établissement localisé dans la région bruxelloise.

EMPLOI

Avec un **emploi** intérieur de **183.460 postes de travail et une population active occupée de 168.521 résidents**, le Brabant wallon était en 2020 la province wallonne qui **enregistrait l'excédent le plus élevé du nombre de postes de travail par rapport à sa population active occupée**.

Les **indépendants et les aidants** représentent **26,5% de l'emploi total** de notre Province, la moyenne régionale étant de 23,3%. En 2021, **le taux d'activité** du Brabant wallon était de **82,0%**, un taux supérieur aux moyennes wallonne, belge et européenne.

Le **taux d'emploi total** du BW était en 2021 de **65,7%**.

Le taux d'emploi féminin, estimé à 63,1%, représente un différentiel négatif de 5,4 points de pourcentage par rapport au taux d'emploi masculin, un différentiel de genre fortement inférieur à celui mesuré en Wallonie, en Belgique et sur l'ensemble de l'Union européenne des 27.

Le taux de chômage du Brabant wallon, estimé en 2021 à 6,8%, est légèrement supérieur au taux de chômage belge (6,3%), mais inférieur au taux wallon (8,8%) et au taux européen (7,0%). Toujours en 2021, 46,2% des demandeurs d'emploi du Brabant wallon comptaient plus de 12 mois d'inactivité.

En 2020, le BW comptait **17.712 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)**, un nombre en diminution de 595 unités par rapport à 2011. Parmi ceux-ci, 2.877 étaient en stage d'insertion.

En outre, le 30 septembre 2021, le Brabant wallon comptait 133.033 postes de travail salariés, dont, contrairement à la Wallonie et la Belgique, plus de la moitié étaient occupés par des femmes. Le BW se différencie également par un taux de postes salariés à temps plein relativement élevé. 1,9% des postes de travail salariés concernent des postes occupés à titre temporaire et sont donc précaires. Le taux d'activité des 15-24 ans dans le Brabant wallon est de l'ordre de 25,3% et le taux d'emploi y est de 19,6%. Le taux de chômage des jeunes du BW (21,2%) est relativement inférieur au taux de chômage wallon (27,7%) et le BW compte 9,2% de sa population jeune en situation NEET. 17.832 étudiants ont effectué, en 2020, 25.195 « jobs étudiants ». Rapporté à la population totale de la province, le travail étudiant concerne 43,9 personnes pour 1.000 habitants, contre 37,6 en Wallonie et 43,5 en Belgique.

ÉCONOMIE

Le Produit Intérieur Brut (PIB) nominal y était, en 2020, de 22.200 millions d'euros, soit une augmentation de près de 75% au cours des 10 dernières années. Notre Province contribue à hauteur de 20,9% du PIB wallon et de 4,9% du PIB belge. Le PIB par habitant était de 54.585€, soit 187% du PIB par résident wallon et 137% du PIB par résident belge. La productivité du travail, soit le PIB par emploi intérieur, était en 2020 de 131.023€, en augmentation de 55,2% au cours des 10 dernières années.

Un des effets de la **crise sanitaire de 2020** a été de réduire de 1,9% la production de richesses dans le Brabant wallon. L'incidence de cette crise sanitaire a cependant été moins forte dans le BW qu'en Wallonie (-4,1%) et qu'en Belgique (-4,0%). La valeur ajoutée brute (VAB) du Brabant wallon a néanmoins diminué de 391,1 millions d'euros de 2019 à 2020. Les 10 « gros » secteurs d'activité, produisant une VAB annuelle supérieure à 500 millions d'euros et représentant plus

de 82% de la production de la richesse provinciale, ont vu leur VAB globalement augmenter de 47,4 millions d'euros de 2019 à 2020.

En 2020, le montant global des **exportations** enregistrées dans le Brabant wallon s'élevait à 23,615 milliards d'euros et celui des **importations** à 16,150 milliards d'euros. Les exportations du Brabant wallon, qui ont augmenté de 77% entre 2011 et 2020, représentent 40,1% des exportations wallonnes et 6,5% des exportations belges. Les importations ont, quant à elles, augmenté de 22,5% dans le BW et représentent, en 2020, 44,6% des importations wallonnes et 7,4% des importations belges.

Le montant total consolidé des **investissements** réalisés dans le Brabant wallon était en 2019 de 6,173 milliards d'euros, soit 24,4% des investissements wallons et 5,3% des investissements belges. La Formation Brute de Capital fixe (FBCF) du Brabant wallon a été en croissance de 64,1% entre 2011 et 2019.

En 2021, le Brabant wallon comptait **1.040 exploitations agricoles**, pour une SAU (Superficie Agricole Utilisée) totale de 65.550 hectares. La SAU du BW représente 59,7% du territoire de la province. La taille moyenne des exploitations agricoles y est ainsi de 63,0 hectares, en augmentation de plus de 44% depuis 2000. Le secteur de l'agriculture représentait 1.440 emplois et une valeur ajoutée brute de 66,9 Millions d'euros en 2020. En 2021, le Brabant wallon comptait, en outre, 144 fermes BIO, soit 13,8% de l'ensemble des fermes de la Province. La superficie BIO de la Province représente 4,9% de la SAU total et plus de la moitié (60%) du territoire BIO du BW est destiné aux « Grandes cultures ».

L'OCCUPATION DU SOL ET DE LA SUPERFICIE RÉSIDENTIELLE

En 2021, sur les **209.720 Ha du territoire du Brabant wallon**, 78,4% sont constitués de parcelles cadastrées non bâties, 16,1% sont bâties, et le reste de l'espace provincial est « non cadastré ». L'espace bâti représente, quant à lui, 13,7% de l'espace belge et 8,6% de l'espace wallon. Le taux d'offre potentielle pour l'habitat était en 2021 de 21,9%. 4.097 Ha sont donc encore « disponibles » pour l'habitat dans le BW.

En 2021, le Brabant wallon comptait **183.193 logements particuliers**, dont 38,9% dans des bâtiments de type « 4 façades et plus » et 23,9% dans des immeubles à appartements. La superficie résidentielle moyenne (SRM) par habitant était en 2021 de 358,4 m² dans le Brabant wallon, alors qu'elle était de 303,2 m² sur l'ensemble de la Wallonie.

MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

Avec un indice de 1,3, le Brabant wallon est la province belge qui comptait le plus de **voitures par ménage** en 2019. 36,1% des ménages du Brabant wallon disposaient de plus d'une voiture, la moyenne wallonne étant de 27,7%, et 9,1% disposent de 3 voitures et plus. 18,5% des ménages du Brabant wallon ne disposaient pas de voiture en 2019, la moyenne wallonne étant de 25,1%. 52.268 véhicules à moteur ont été immatriculés dans notre Province en 2021, dont 79,4% concernaient des voitures particulières. Le BW a connu en 2021 une baisse spectaculaire du nombre d'immatriculations de voitures particulières de près de 50%, alors que cette baisse n'était que d'un peu plus de 30% en Wallonie et en Belgique. Si, de 2010 à 2020, le nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves a toujours été, dans le BW, supérieur au nombre d'immatriculations de véhicules d'occasion, en 2021, les immatriculations de voitures particulières neuves ne représentaient que 40,3% du nombre total d'immatriculations.

28 gares et/ou points d'arrêt SNCB sont réparties dans 13 des 27 communes du BW. En ayant accueilli 6,14 millions de voyageurs en 2018, Ottignies est la première gare wallonne et la septième gare belge en termes de fréquentation. Cette première place est confirmée par les comptages annuels effectués en 2020 par INFRABEL et la SNCB et se vérifie, tant en termes de

mouvements quotidiens effectués en semaine (23.812), qu'en termes de mouvements effectués le samedi (10.235) et le dimanche (9.128).

Un **vecteur d'énergie** est le support d'une énergie finale distribuée au consommateur pour satisfaire un besoin. En 2018, la consommation totale d'énergie du Brabant wallon était de 9.956,5 Gigawattheures (GWh), soit 24,6 GWh pour 1.000 habitants et 0,5 GWh par million d'euros de PIB. La consommation finale d'énergie du Brabant wallon concerne principalement la production pétrolière (54,9%), vecteur dont la part est plus importante que celle mesurée dans les autres provinces wallonnes. Cette consommation finale d'énergie du BW est en baisse de 12,7% par rapport à 2010, cette baisse concernant principalement le **secteur** tertiaire (-35,6%) et l'industrie (-24,2%). Le secteur du transport représentait, en 2018, 36,6% de la consommation finale d'énergie du BW. Le secteur industriel, qui représentait encore 45% de la consommation énergétique de notre Province en 2000 ne représentait plus que 14,2% de la consommation énergétique en 2018. La baisse de la part du secteur industriel est plus spectaculaire dans le BW (-30%) qu'en Wallonie (-5%)

La brochure reprend, en outre, **plus de 50 indicateurs** communaux, qui concernent la population et les ménages, la couverture communale en termes de Maisons de repos et Maisons de repos et de soins, les places d'accueil de la petite enfance, la population scolaire, la structure de l'activité, de l'emploi et du chômage, l'occupation du sol, la mobilité et le niveau de vie. On y retrouve un détail des **parcs d'activité économique** dans la Province, ainsi que le « **top 100** » des **entreprises** du Brabant wallon.

Au terme de la conférence de presse la brochure 2023 sera intégralement accessible web

<https://www.inbw.be/fondation-economique-et-sociale-du-bw>